

Création du bassin de population de la future École secondaire 041 du CSSPO

Gatineau, le 1^{er} décembre 2021 – Le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) a adopté, le 29 novembre 2021, la résolution pour la création du bassin de population de l'École secondaire 041 et les modifications des bassins de population de l'École secondaire de l'Île et de l'École secondaire Mont-Bleu.

La nouvelle École secondaire 041, qui sera située dans le secteur du Plateau, ouvrira ses portes en septembre 2022. En vue de cette ouverture, le CSSPO a consulté toutes les parties concernées, en vertu de sa Politique de consultation (04-09-20), afin d'établir le bassin de la nouvelle école. Ainsi, les parents et tuteurs, les conseils d'établissement concernés, le comité de parents et le comité consultatif de gestion du CSSPO ont pris part au processus.

Des changements aux bassins de fréquentation de l'École secondaire de l'Île et de l'École secondaire Mont-Bleu étaient nécessaires pour la création du bassin de l'École secondaire 041. Les nouvelles cartes de ces trois bassins sont accessibles sur le site Web du CSSPO à l'adresse <https://cartes.csspo.gouv.qc.ca>. Les modifications entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2022; elles seront donc applicables lors de l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2022-2023.

Les bassins de population des écoles secondaires sont rattachés au bassin des écoles primaires suivantes :

École secondaire 041	École secondaire de l'Île	École secondaire Mont-Bleu
École des Deux-Ruisseaux	École Saint-Jean-Bosco**	École du Plateau
École du Marais	École Jean-de-Brébeuf	École Saint-Jean-Bosco***
École du Grand-Héron (036)	École du Lac-des-Fées	École Côte-du-Nord
École de l'Amérique-Française*	École Notre-Dame	École internationale du Mont-Bleu
	École Saint-Rédempteur	École du Grand-Boisé
		École Saint-Paul
		École du Parc-de-la-Montagne
		École du Dôme

* À l'exception de la rue des Roches, du croissant Kilroy et de la portion du bassin de population au nord du chemin Pink et à l'ouest de la rue de la Vaudaire [mesure transitoire].

** À l'exception du quartier du Manoir-des-Trembles.

*** Incluant le quartier du Manoir-des-Trembles.

Des mesures transitoires ont été mises en place pour répondre à certaines préoccupations soulevées lors du processus de consultation. La première mesure transitoire s'applique aux élèves du territoire détaillé ci-dessus (*), du bassin de population de l'École de l'Amérique-Française, afin qu'ils puissent fréquenter l'École secondaire 041 plutôt que l'École secondaire Grande-Rivière, jusqu'à ce que la modification du bassin de population de l'École secondaire Grande-Rivière soit officialisée.

La seconde mesure transitoire cible tous les élèves de 5^e secondaire, ceux du programme de formation à un métier semi-spécialisé (FMSS) et de l'année terminale du programme de formation préparatoire au travail (FPT3) qui font partie du bassin de population de l'École secondaire 041 et qui fréquentaient l'École secondaire Mont-Bleu ou l'École secondaire de l'Île en 2021-2022. Ceux-ci pourront terminer leur parcours au secondaire à leur école d'origine. Il n'y aura donc pas d'élèves de 5^e secondaire, de la FMSS et de la FPT3 qui fréquenteront l'École secondaire 041 en 2022-2023.

Les programmes particuliers reconnus par le CSSPO continueront d'être offerts à l'École secondaire Mont-Bleu (programmes art-études et sport-études) et à l'École secondaire de l'Île (programme d'éducation intermédiaire).

- 30 -

Source : Maude Hébert
Coordonnatrice aux communications
Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
819 771-4548, poste 850711
communications@csspo.gouv.qc.ca